

Réf. : JFT

St-Sulpice, le 11 juillet 2024

Concerne :

Affiches peste porcine africaine – places de pique-nique, aires de repos...

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Fin 2019, nous avons initié une campagne de communication au sujet de la peste porcine africaine. De nombreuses affiches (voir visuel ci-joint) avaient été installées sur des places de pique-nique, aires de repos et/ou aires de camping-car présentes sur le canton.

La situation concernant le risque de peste porcine africaine a évolué. De nombreux foyers sont actifs en Europe, le plus proche de la Suisse se trouve désormais à 60 km de la frontière (au Sud de Milan). L'irruption naturelle de la maladie au Tessin (via les sangliers) est très probable dans les 12 à 18 mois. L'apparition d'un foyer via l'activité humaine peut accélérer l'introduction de la maladie, par exemple par l'importation de denrées alimentaires infectées, et ce sur tout le territoire suisse.

Par ce courrier, nous sollicitons votre vigilance quant aux sites mentionnés précédemment. Nous vous remercions de vous assurer de l'étanchéité des poubelles présentes (contenu inaccessible aux sangliers).

Nous disposons également d'affiches du visuel ci-joint au format A3 plastifié que nous mettons à votre disposition pour communication sur ces emplacements. Pour toutes commandes de ces affiches, nous vous remercions de prendre contact avec nous (Jonathan Fleurent, 021 316 38 89, jonathan.fleurent@vd.ch).

En vous souhaitant bonne réception de la présente, et vous remerciant pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions, nos salutations distinguées.

Jonathan Fleurent
Adjoint scientifique

Annexe :

- Affiche prévention peste porcine africaine

Copie :

- Préfectures
- Direction des affaires communales et droits politiques
- UCV, AdCV